

Paris, le 16 mai 2014

**« REFORME TERRITORIALE » : COMMUNIQUE DU PRESIDENT DU RDSE
APRES SON ENTRETIEN AVEC LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Le président du groupe du **Rassemblement Démocratique et Social Européen (RDSE)**, le Sénateur du Cantal **Jacques MEZARD**, a été reçu le 15 mai, avec **M. Jean-Michel BAYLET**, Sénateur et président du PRG, par le Président de la République **M. François HOLLANDE**. L'entretien avait pour objet le **projet de réforme des Collectivités territoriales** annoncé par le Premier Ministre.

Le Président de la République a indiqué que ce projet correspondait à une volonté de modernisation et à la nécessité de simplifier l'architecture des Collectivité locales, devenue illisible par les citoyens, davantage qu'à un objectif d'économies plus facile à atteindre par la réduction des dotations de l'Etat.

La réduction du nombre des régions et des intercommunalités, le renforcement de leurs compétences sont à ses yeux indispensables, et de fait l'échelon départemental remis en cause.

Avec le Président BAYLET, le président du RDSE a rappelé que cette réforme n'étant pas la préoccupation majeure des français, il convenait de prendre le temps nécessaire pour **rechercher un consensus entre les partis de gouvernement de droite et de gauche, de ne pas légiférer à la va-vite en abusant de la procédure accélérée**, soulignant que ces dernières années la politique menée en ce domaine était surtout marquée par une succession d'incohérences et de contradictions.

La reconnaissance aujourd'hui, avant toute mise en application, de l'errement que constitue le binôme pour les élections départementales en étant une illustration, lorsque nous avons combattu fortement ce texte nous n'avons pas été entendus.

Les présidents du PRG et du RDSE ont réaffirmé qu'ils étaient favorables à une **réduction du nombre de régions en sortant des limites administratives actuelles**, mais pas à une réduction mathématique par deux, laquelle n'a guère sens sur le terrain.

En ce qui concerne le projet de suppression des conseils généraux, ils ont affirmé leur opposition totale à un tel projet, sauf dans les départements urbains ayant une métropole dans lesquels la fusion Département/Région est logique compte tenu des transferts de compétences déjà intervenus.

De la même manière, ils ont affirmé leur **opposition à tout projet qui maintiendrait une structure départementale allégée composée de Conseillers Régionaux élus au scrutin de liste proportionnelle**, lesquels siègeraient dans un Conseil Général croupion, système inverse du projet de Conseiller Territorial du Président Sarkozy mais encore plus critiquable car coupant le lien des élus avec le territoire. Nous avons à nouveau proposé de **faire élire les**

Conseillers Départementaux dans les périmètres des intercommunalités, ce qui respecte le lien de l' élu avec le territoire, l'existence de sensibilités diverses et la parité.

Ce qui est le plus urgent aujourd' hui, c' est de **revoir l'impôt local**, de le rendre plus simple et le plus juste possible par une **vraie péréquation entre territoires riches et territoires pauvres**.

Le groupe du RDSE continuera à formuler des propositions constructives mais ne transigera pas sur les principes auxquels il est attaché.